

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie  
du Nord-Pas-de-Calais  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Nord

**Décision n° 13174 du 8 mars 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : IO CJ1102407S

Le commandant de la région de gendarmerie du Nord-Pas-de-Calais et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 74040 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (NOR : IO CJ1029443S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> avril 2011 :

Pierre Laurent	Nigend : 135 899	Numéro de livret de solde : 5 322 087
----------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> avril 2011 :

Brault John	Nigend : 144 793	Numéro de livret de solde : 8 003 207
-------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> avril 2011 :

Flamand Hervé	Nigend : 203 102	Numéro de livret de solde : 8 057 997
---------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 8 mars 2011.

*Le général de division,  
commandant la région de gendarmerie du Nord-Pas-de-Calais  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*  
P. LUNET